



Tarifcation en fonction du Quotient familial

Tarifs consultables sur site www.agglo-cobas.fr

Fournir 1 justificatif de votre quotient familial 2019

Pour inscrire votre enfant, vous devez avoir fait OBLIGATOIREMENT le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2018/2019 (dossier valable pour 1 année de septembre à fin août)

NOM :

PRENOM :

MERCREDIS d'AVRIL à JUILLET 2019

Inscriptions du Lundi 11.03 au Vendredi 22.03/19 (dans la limite des places disponibles).

Merci de cocher les mercredis choisis et de **retourner ce document avec le paiement** établi à l'ordre du Trésor Public au Service ALSH COBAS - 2, allée d'Espagne 33120 ARCACHON

	<u>3.04</u>	<u>10.04</u>	<u>15.05</u>	<u>22.05</u>	<u>29.05</u>	<u>5.06</u>	<u>12.06</u>	<u>19.06</u>	<u>26.06</u>	<u>3.07</u>
JOURNEE 7h30-9h / 17h-18h30	<input type="checkbox"/>									
MR matin repas 7h30-9h / 13h30-14h	<input type="checkbox"/>									
AMAR après-midi avec repas entre 11 h 30 et 12 h30	<input type="checkbox"/>									
AMSR après-midi sans repas entre 13 h 00 et 13 h 30	<input type="checkbox"/>									

Pour les paiements en :

- Espèces
- Chèques CESU
- Chèques ANCV

Il est obligatoire de venir régler auprès du service Accueil de Loisirs Cobas aux horaires suivants 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
2, allée d'Espagne à ARCACHON

Fait le :

Signature